



Saint Nicolas La Chapelle

En application de la loi « Engagement et Proximité », du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021 et de l'ordonnance 2021-1310 du 07 octobre 2021, la liste des délibérations prises durant le conseil municipal (ainsi que les votes pour chacune d'entre elles) est publiée sur le site de la commune à l'issue de chaque conseil municipal (délibération 2022-26 du 21 juillet 2022).

Le procès-verbal de chaque séance est approuvé en début de séance suivante et publié selon les modalités fixées par la délibération 2022-26 du 21 juillet 2022.

Les délibérations et le procès-verbal de la séance sont tenus à la disposition du public en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2025

Présents : Ghislaine JOLY, Nicolas GERFAUD-VALENTIN, Aline VASSART-BRANDON, Aurélie PERNOLLET, Evelyne PAUTHIER, Audrey MONGELLAZ

Secrétaire de séance : Evelyne PAUTHIER

Absente ayant donné procuration Joël RICHARD donne procuration à Nicolas GERFAUD-VALENTIN

Absent : François PELLISSIER

Présents : 6 **Votants** : 7

- Lecture de la liste des décisions du maire et des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°	Objet de la délibération	Décision
2025-01	Affaires générales : Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024	Adoptée à l'unanimité
2025-02	Finances : Approbation du compte financier unique (CFU) 2024	6 POUR
2025-03	Finances : Vote des taux d'imposition pour l'année 2025	Adoptée à l'unanimité
2025-04	Finances : Affectation des résultats 2024 sur l'exercice 2025	Adoptée à l'unanimité
2025-05	Finances : Présentation et vote du budget primitif principal communal 2025	Adoptée à l'unanimité
2025-06	Finances : Attribution de subventions à des associations	Adoptée à l'unanimité
2025-07	Affaires générales : Avenant à la convention d'adhésion à la mission référent déontologue élu	Adoptée à l'unanimité
2025-08	Biens communaux : Signature d'une convention de mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux aux associations	Adoptée à l'unanimité
2025-09	Personnel communal : Création d'un poste de vacataire	Adoptée à l'unanimité
2025-10	Personnel communal : Création d'un poste contractuel annualisé	Adopté à l'unanimité
2025-11	Forêts : Parcelle complémentaire à marteler sur l'état d'assiette 2025	Adopté à l'unanimité

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

